

L'HOSPITALITÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES

L'augmentation du nombre de réfugiés dans le monde se traduit ici par un accroissement du nombre des requérants d'asile. Ce phénomène met nos sociétés au défi. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'engagent à différents niveaux en faveur des personnes qui arrivent dans notre région après avoir fui la guerre et la misère.



Pia Grossholz-Fahrni
Cheffe de département CËTN-Migration

56

Notre planète compte désormais plus de 50 millions de personnes qui ont dû fuir leur pays ou leur région. Les conflits au Proche-Orient, les guerres civiles et les politiques de la terreur en Afrique en sont la cause. Notre pays voit aussi arriver des personnes à la recherche d'un lieu sûr et en quête d'asile. Durant l'année sous revue, l'ensemble des requérants d'asile et des réfugiés reconnus s'élevaient à près de 1% de l'ensemble de la population de la Suisse.

NOUVEAUX CENTRES POUR REQUÉRANTS D'ASILE

Le canton de Berne se trouve confronté à l'obligation d'ouvrir de nouveaux centres pour loger les nouveaux arrivants. Dans de nombreuses paroisses, la population est à nouveau directement en contact avec les requérants d'asile. Cette nouvelle vague survient à une période où la peur de l'étranger et de la perte des fondements de notre bien-être se font davantage ressentir. Cette peur est relayée au niveau politique si l'on pense par exemple aux réflexions en cours par rapport à une initiative qui, si elle était acceptée, équivaldrait à une suppression pure et simple du droit d'asile.

RÉSOLUTION AU NIVEAU NATIONAL

Sur les questions d'asile, les Eglises sont sollicitées à tous les niveaux et elles relèvent les défis. Dans le contexte de la guerre en Syrie, la délégation des

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure à l'assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) a fait adopter une résolution demandant au Conseil fédéral d'accroître son aide dans les régions en crise et dans les Etats voisins. Parallèlement, le contingent des syriennes et syriens menacés et des réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés doit être relevé à 5000 personnes. Le Conseil fédéral doit s'engager en faveur d'un aménagement de la législation de telle manière à ce que les personnes persécutées ou chassées bénéficient effectivement de la protection à laquelle elles ont droit au travers de procédures effectives et équitables et que ce ne soit pas la dissuasion qui prédomine.

Parallèlement, la résolution demandait aux Eglises dans leur décision politique de considérer la dignité humaine des demandeurs d'asile et de défendre l'idée de l'asile pour les personnes en détresse. Il leur est également activement demandé de participer à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, de créer des possibilités de rencontre ainsi que de les soutenir dans leur intégration. En outre, les Eglises sont appelées à se souvenir des réfugiés dans leur prière et intercéder en leur faveur. L'Assemblée des délégués a adopté la résolution à l'unanimité et l'a transmise au Conseil fédéral par l'intermédiaire du président du conseil de la FEPS.

ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

C'est avec plaisir que l'on constatera que les paroisses sont d'ores et déjà très actives. Dans les régions où un nouveau centre pour requérants d'asile ouvre ses portes, elles s'engagent de diverses manières: elles se rendent régulièrement dans les centres, organisent des cafés de l'après-midi, des cours d'allemand, différentes occupations ou des activités sportives et donnent des conseils pour les questions liées à la vie quotidienne. La palette des services est immense, la joie et la reconnaissance des personnes en quête d'asile dans les lieux concernés palpable. Les paroisses peuvent solliciter soutien et conseil auprès du service Migration et l'Office ecclésial pour les questions d'asile.

Nous remercions ici de nombreuses personnes dans les paroisses qui, le plus souvent à titre bénévole, consacrent du temps et de l'énergie pour que le principe de l'hospitalité ne soit pas oublié. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées!

Pia Grossholz-Fahrni
Cheffe de département CËTN-Migration